



ARTS MARTIAUX  
RONCHINOIS

Ronchin, le 26 octobre 2016

## L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ARTS MARTIAUX RONCHINOIS

aura lieu le

**20 NOVEMBRE 2016 A 11 HEURES**

**Dans la SALLE DU CONSEIL de la MAIRIE DE RONCHIN**

**Hôtel de Ville, 650 av Jean Jaurès, 59790 Ronchin**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2016 et quitus
- Budget de l'exercice 2016-2017
- Présentation du Règlement Intérieur adopté de 2 septembre 2016
- Questions diverses
- Renouvellement partiel du comité directeur

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez pas assister à l'assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de votre choix. Vous trouverez à cet effet, un modèle de pouvoir à compléter sur le site internet du Club.

**RAPPELS :** Toute question ou proposition à l'assemblée générale doit parvenir au Comité Directeur 8 jours à l'avance, soit par le biais d'une question écrite déposée dans l'urne prévue à cet effet au siège de l'association, soit par voie postale, soit par voie électronique (à l'adresse mail suivante [president@artsmartiaux-ronchinois.com](mailto:president@artsmartiaux-ronchinois.com)).

Les candidatures des personnes éligibles à l'élection au Comité Directeur doivent être formulées par un écrit motivé auprès du Président en fonction au moins 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter les statuts de l'association et le Règlement Intérieur sur le site internet du Club ([artsmartiaux-ronchinois.com](http://artsmartiaux-ronchinois.com)).

**LE COMITE DIRECTEUR**